



# **LE ROLE GEOPOLITIQUE DES DIASPORAS**

Mémoire de géopolitique

du Lieutenant-colonel LE NEN Nicolas

dans le cadre du séminaire « Géopolitique et démographie »

Directeur : Monsieur Gérard-François DUMONT

Mars 2004

# LE ROLE GEOPLITIQUE DES DIASPORAS

## SOMMAIRE

### PREMIERE PARTIE : TYPOLOGIE DES ROLES INTERNATIONAUX DES DIASPORAS ET DE LEURS INTERETS

Typologie des rôles internationaux des diasporas

Typologie des intérêts défendus par les diasporas

### SECONDE PARTIE: LES DETERMINANTS DE LA CAPACITE D'INFLUENCE DES DIASPORAS

La volonté politique

La nature du pays d'accueil

La nature et la maturité du régime politique du pays d'origine

La capacité des diasporas à satisfaire les besoins des pays d'origine

### TROISIEME PARTIE : LES RELATIONS ENTRE LES DIASPORAS ET LEUR PAYS SOUCHE LORS DE CONFLITS

Deux diasporas face aux conflits de leur pays d'origine

Les rôles des diasporas dans la poursuite ou la résolution des conflits

Les enjeux des conflits pour les diasporas

Résolution des conflits et identités nationales

## INTRODUCTION

Une étude de la banque mondiale<sup>1</sup> montre que les diasporas, sans être forcément à l'origine des conflits, contribuent à leur reprise ou à leur extension. Ainsi, à la suite d'un conflit et dans une période de cinq ans consécutive à son règlement, le risque de reprise d'une guerre est six fois plus élevé dans les communautés nationales ou ethniques qui possèdent d'importantes diasporas, surtout lorsque celles-ci sont installées aux Etats-Unis, que dans celles n'en possédant pas. En effet, les diasporas contribuent directement à la relance des conflits, notamment par leur soutien financier aux organisations rebelles. Cette constatation est peut-être l'indication la plus claire de l'influence que jouent les diasporas sur la scène internationale. Les médias et de nombreuses études universitaires insistent depuis longtemps sur l'influence grandissante des communautés d'immigrés dans le monde, à l'image des diasporas arméniennes, chinoises, croates, cubaines, indiennes, iraniennes, irlandaises, juives, palestiniennes, sikhs ou tamoules. Ces diasporas et bien d'autres encore, ont influencé le cours des affaires internationales dans de nombreuses directions, de façon active et passive, de façon constructive ou destructrice.

Le terme diaspora qui vient du grec et signifie dispersion, a longtemps été associé à la dispersion des Juifs de Palestine, leur terre originelle, qui a suivi la défaite contre les Romains en 70. Plus récemment, la notion de diaspora a été généralisée à toutes les populations qui ont émigré de leur pays d'origine et se sont installées dans un ou plusieurs pays d'accueil, tout en cultivant une identité communautaire et en maintenant des liens sentimentaux et matériels avec leur pays souche. Cette définition de la diaspora exclut les immigrants qui ont conquis ou formé un Etat et constituent désormais sa population dominante, à l'image des Britanniques en Australie et en Nouvelle-Zélande. Elle exclut également les Afrikaners d'Afrique australe qui n'entretiennent que des liens ténus avec leur pays d'origine. Cette définition ne tient pas compte également des groupes ethniques dont le statut de minorité résulte non pas de migrations mais de conquêtes, d'annexions ou de modifications arbitraires de frontières, comme les minorités albanaises en Yougoslavie ou somalies en Ethiopie dont les comportements politiques ne s'apparentent pas à ceux des diasporas.

Les diasporas sont donc constituées par des populations aux origines ethniques et culturelles communes, vivant de façon permanente en dehors des frontières de leur pays d'origine. Pascal Boniface<sup>2</sup>, propose de retenir quatre critères permettant de définir les diasporas : la dispersion

---

<sup>1</sup> Collier et Hoeffler, 2000.

<sup>2</sup> Pascal Boniface, Les guerres de demain, Seuil, Paris, 2001.

de la population généralement à la suite d'une catastrophe ou tout du moins contre sa volonté ; la mémoire collective qui entretient un lien entre les membres de la communauté ; la volonté de la communauté de durer en tant que groupe minoritaire, de ne pas se diluer dans les sociétés des pays d'accueil et de transmettre un héritage historique spécifique ; le facteur temps : la diaspora est une communauté qui s'inscrit dans la durée. Les membres des diasporas s'identifient eux-mêmes ou sont identifiés par les autres, à l'intérieur ou à l'extérieur de leur pays d'origine, comme faisant partie de leur communauté nationale d'origine. En tant que telle, elles sont souvent appelées à participer aux affaires relatives à leur mère patrie.

Les membres des diasporas peuvent se diviser en trois catégories : les membres actifs, les membres passifs et les membres silencieux. Les premiers constituent les élites, intensément actives dans les affaires politiques de leur diaspora et en position de mobiliser plus largement le reste de leur communauté. Les membres passifs sont supposés être disponibles pour une mobilisation quand la direction active fait appel à eux. Les membres silencieux quant à eux, constituent un groupe de personnes plus large qui en général, n'est pas impliqué dans la vie politique et les institutions de sa diaspora mais qui peut être mobilisé en temps de crise. Il représente la plus grande partie de la communauté à laquelle se réfèrent les activistes politiques des diasporas et les gouvernements des pays d'origine ou d'accueil.

Les migrations humaines sont une constante de l'histoire de l'humanité. Elles trouvent leurs origines dans des oppressions politiques ou religieuses ou, plus fréquemment, dans la recherche de meilleures conditions de vie. Les migrations peuvent être volontaires ou forcées. La déportation d'Africains vendus comme esclaves en Amérique est l'exemple le plus significatif d'une migration forcée, mais les mouvements de population vers la Malaisie, les Fidji et les plantations des Caraïbes au XIX<sup>ème</sup> siècle peuvent aussi être assimilés à des migrations forcées. La croissance rapide des populations dans de nombreux pays au développement économique incertain, notamment du tiers monde, et le développement des moyens de transport à partir de la moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle ont accéléré les mouvements migratoires. De nouvelles diasporas, importantes par leur taille, se sont constituées partout dans le monde : turque en Allemagne, jamaïcaine en Grande-Bretagne, ghanéenne au Nigeria, indienne, pakistanaise et bangladaise dans les Etats du Golfe persique, cubaine et vietnamienne aux Etats-Unis, colombienne au Vénézuéla. Sur chaque continent, l'accroissement des migrations a conduit à l'apparition de nouvelles diasporas et ce phénomène se poursuivra dans les prochaines années.

Aucune diaspora ne s'assimile rapidement dans les sociétés des pays hôtes. Par le biais de préférences nationales et d'exclusions sociales qu'elles subissent, mais qu'elles provoquent aussi, les diasporas maintiennent leur identité et leur solidarité pendant de très longues périodes. Depuis trois générations, la communauté arménienne vivant en France, bien qu'ayant parfaitement assimilé la langue et le mode de vie de son pays d'accueil, conserve son unité et entretient des relations très étroites avec son pays d'origine. Toutefois, toutes les diasporas ne présentent pas le même degré de cohésion. Au sein d'un même groupe ethnique, des tensions peuvent apparaître entre de nouveaux arrivants et d'autres membres établis dans le pays hôte depuis plus longtemps.

De même qu'ils travaillent au maintien de leur unité, les groupes d'immigrants œuvrent pour la pérennité des liens avec leur mère patrie. Le soutien financier direct des familles restées dans le pays souche constitue l'une des formes d'échange la plus courante entre les diasporas et leur population d'origine. Des mouvements de population peuvent également s'amorcer. Des migrants peuvent rentrer dans leur patrie, temporairement ou définitivement ; une main-d'œuvre nouvelle peut également alimenter la diaspora et contribuer à la préservation de la langue et de la culture d'origine ; une troisième génération d'immigrants, nostalgique, peut visiter son pays souche à la recherche de ses racines. En outre, la conception de pays souche peut varier d'une diaspora à l'autre. Dans l'esprit de la plupart des communautés d'immigrés, la définition est claire. Pour les Croates installés en Allemagne, les Pakistanais vivant au Koweït, les Coréens au Japon ou les Haïtiens aux Etats-Unis, la notion de pays d'origine est sans ambiguïté dans la mesure où ces pays et leurs identités sont clairement identifiés. Fruit d'une expérience historique, la mère patrie peut parfois être un référent identitaire moins marqué. Privée par l'esclavagisme de toute solidarité tribale et de souvenir historique spécifique, la diaspora africaine d'Amérique du Nord tend à s'identifier à la totalité de l'Afrique noire plutôt qu'à un pays ou une culture particulière. Pendant des siècles, avant la création de l'Etat d'Israël, les Juifs de la diaspora se sont identifiés aux souvenirs de leur histoire tourmentée et au mythe de la terre promise. Depuis 1947, la plupart des diasporas juives s'identifient à l'Etat d'Israël, bien que la Palestine n'ait pas été leur terre natale pendant près de deux mille ans. Pour certaines diasporas, la mère patrie peut n'être qu'une construction idéologique ou mythique. C'est le cas, aujourd'hui, de la communauté kurde et de la diaspora arménienne jusqu'en 1991, date de l'indépendance de l'Arménie.

Les diasporas entretiennent donc des liens très divers avec leur mère patrie, à la fois politiques, économiques, culturels et sentimentaux qui ne sont pas sans conséquence sur les relations internationales.

Les diasporas interfèrent à la fois dans les problèmes de migrations et de réfugiés. En tant que minorités nationales, elles sont souvent les détonateurs politiques de conflits irrédentistes ou d'interventions militaires comme à Kolwezi en 1978. Leur situation culturelle, nationale et géographique particulière constitue autant un handicap qu'un atout. En effet, les diasporas suscitent une certaine méfiance parce qu'elles défient les principes mêmes de la citoyenneté et de la loyauté, mais elles constituent aussi un intermédiaire parfois indispensable dans les relations bilatérales entre leurs Etats d'origine et d'accueil, voire auprès de pays tiers. Elles peuvent également jouer un rôle fondamental dans la formation de l'identité nationale par l'entretien d'une véritable mythologie nationale qui constitue, le plus souvent, le ferment de leur propre identité.

Les diasporas remettent en cause la signification conventionnelle de l'Etat nation et de ses frontières traditionnelles parce qu'elles résident en dehors de leur terre originelle tout en revendiquant une place légitime en son sein. Dans un monde où les frontières sont sans cesse plus ténues et les échanges toujours plus nombreux, elles se sentent particulièrement à l'aise parce qu'elles-mêmes agissent comme des vecteurs transnationaux des cultures et constituent des communautés déterritorialisées.

Les diasporas agissent en véritables lobbies ethniques dans les pays d'accueil libéraux et se posent en avocat des politiques extérieures multiculturelles. Certaines font campagne pour démocratiser les régimes autoritaires de leur pays d'origine et contribuent à l'extension d'une économie globalisée en assistant les économies de leur mère patrie. Plus généralement, les diasporas sont aujourd'hui capable de promouvoir des liens transnationaux, d'agir comme des traits d'union ou comme des médiateurs entre leur pays d'origine et les sociétés d'accueil pour transmettre les valeurs démocratiques, l'esprit d'entreprise et les savoir-faire qui font souvent défaut à leur pays d'origine. Néanmoins, l'influence des diasporas n'est pas toujours aussi constructif. Leurs activistes peuvent être une source majeure de violence et d'instabilité dans leur pays souche. Une étude de la RAND<sup>3</sup> affirme que, dans l'ère post guerre froide, les diasporas ont succédé aux gouvernements étrangers comme acteurs clés dans le soutien aux mouvements insurrectionnels. Elles contribuent à la poursuite des guerres en soutenant les luttes de leur pays d'origine contre des pays voisins, ou celles de leur communauté d'origine pour la conquête d'un Etat. Leur aide peut être vitale pour la création d'une nation et la consolidation de l'Etat dans leur mère patrie, leur donnant alors une place centrale dans la vie politique locale. Les diasporas peuvent aussi être des acteurs de premier plan dans ce que

---

<sup>3</sup> RAND, 2001.

Samuel Huntington appelle le choc des civilisations. Elles peuvent contribuer à l'élargissement d'un conflit, soit en l'important dans les pays d'accueil, soit en l'étendant au terrorisme et au crime international avec lesquels elles sont très souvent intimement liées.

Etant donné leur importance et leur rôle dans le système imparfait et mouvant des Etats nations, les diasporas bénéficient aujourd'hui d'une attention croissante de la part des décideurs partout dans le monde. Dès lors, et compte tenu de leurs activités sans cesse renouvelées sur la scène internationale, il convient de s'interroger sur leur rôle géopolitique et sur leur influence dans les relations internationales, notamment dans l'élaboration des politiques intérieures et extérieures de leur pays d'accueil et de leur pays d'origine.

Si les intérêts que défendent les diasporas ne se confondent pas systématiquement avec les intérêts de leur pays d'origine, elles n'en demeurent pas moins une excroissance de la communauté nationale et un avant-poste multinational au service de leur mère patrie. Les diasporas sont donc de véritables acteurs géopolitiques dont l'influence dans les relations entre leurs pays d'origine et d'accueil est réelle. Leurs interventions restent toutefois circonscrites à la défense de leurs propres intérêts et de ceux de leur pays souche.

Après avoir proposé dans une première partie, une typologie des rôles internationaux et des intérêts des diasporas, ce mémoire s'attachera à présenter les déterminants de la capacité d'influence des diasporas pour évoquer dans une dernière partie, les relations des diasporas et de leur pays souche lors des conflits.

# 1 TYPOLOGIE DES ROLES INTERNATIONAUX DES DIASPORAS ET DE LEURS INTERETS

Les diasporas, en fonction de leur histoire, de leur composition sociale et des relations qu'elles entretiennent avec leur pays souche jouent des rôles très différents sur la scène internationale et sont appelées à défendre des intérêts très variables.

## 1.1 Typologie des rôles internationaux des diasporas

Les diasporas peuvent jouer trois rôles sur la scène internationale : être un instrument entre les mains de leurs pays d'accueil ou d'origine, influencer activement sur la politique extérieure de leur pays d'accueil ou sur celle de leur pays d'origine.

111. Les diasporas peuvent être instrumentalisées par leur pays souche ou par leur pays d'accueil. En premier lieu, les diasporas peuvent être perçues par la mère patrie comme un moyen d'élargir l'espace national, comme un avant-poste à l'étranger. Le plus souvent, ces diasporas se retrouvent privées d'audience dans leur pays d'accueil ou sur la scène internationale parce que leur pays d'origine se pose en représentant unique de la communauté nationale. Dans ce cas, les pays souches se servent de leur diaspora pour influencer la politique intérieure ou extérieure d'un Etat voisin faible. Ainsi, la Fédération de Russie n'hésite pas à utiliser sa diaspora installée dans son étranger proche pour influencer la politique intérieure et extérieure des pays voisins non russes nouvellement indépendants. Certains pays souches, par ailleurs, ne tiennent aucun compte de l'existence de leur diaspora, surtout lorsqu'elle n'adhère pas au régime politique prévalant dans le pays d'origine. Celle-ci doit alors assumer les conséquences d'actes dans lesquels elle n'a joué aucun rôle, à l'image de la communauté iranienne vivant en Argentine après l'attaque terroriste perpétrée en 1994 par le Hezbollah contre la communauté juive vivant dans ce pays. Certaines diasporas, enfin, peuvent servir de bouc émissaire dans leur pays d'accueil. Ce fut le cas de la communauté juive en Allemagne à partir de 1933, mais également des diasporas libanaises en Afrique et chinoises en Asie du sud-est. Ces dernières, composées majoritairement de classes commerçantes, sont souvent victimes d'exactions lorsque des crises économiques sévissent dans les pays d'accueil. Elles sont souvent accusées d'être responsables des crises et de s'enrichir sur le dos des populations locales. La diaspora chinoise vivant en Indonésie a été victime de nombreux pillages, de meurtres et de viols lors de la crise économique de 1998.

Ainsi, dans les trois scénarios évoqués ci-dessus, les diasporas n'ont qu'un rôle passif. Les acteurs sont des Etats tiers ou leur mère patrie qui possèdent le plus souvent, des régimes politiques autoritaires.

112. Les diasporas peuvent également être des acteurs influençant la politique extérieure de leur pays d'accueil. Celles vivant dans des sociétés libérales et démocratiques s'organisent souvent en groupes d'intérêt dans le but d'influencer la politique étrangère de leur pays hôte à l'égard de leur pays d'origine. Ce phénomène est particulièrement courant aux Etats-Unis où le poids des différents lobbies ethniques conduit à une véritable fragmentation de la politique étrangère américaine. Ainsi, évoquant les relations parfois antagonistes entre les lobbies ethniques et les intérêts nationaux américains, Samuel Huntington et Tony Smith<sup>4</sup> ont stigmatisé le programme politique étroit des diasporas qui selon eux, promeuvent leurs propres intérêts au détriment de l'intérêt commun de la nation américaine. D'autres universitaires américains soutiennent l'idée que les lobbies ethniques et les liens transnationaux menacent la cohérence de la politique étrangère américaine et mettent en danger la sécurité nationale des Etats-Unis. Ils voient dans les lobbies ethniques, une manifestation exacerbée du pluralisme américain et un contrepoids néfaste aux élites politiques traditionnelles.

113. Les diasporas peuvent aussi influencer les politiques étrangères de leur pays d'origine. Lorsqu'elles possèdent un pouvoir politique et économique réel, les diasporas parviennent à influencer les politiques étrangères de leur pays souche. Ainsi, apportant souvent un soutien financier, logistique et humain vital, certaines diasporas jouent un rôle crucial dans la prise des décisions politiques de leur pays d'origine. D'autres diasporas exercent aussi directement une influence par l'intermédiaire de partis politiques locaux à l'image des diasporas arméniennes et taiwanaises. Toutefois, la voie économique reste le vecteur d'influence préférentiel des diasporas, notamment par le biais d'investissements dans des projets nationaux ou de financements de partis politiques. En Israël, les financements des diasporas influencent significativement les résultats électoraux.

## 1.2 Typologie des intérêts défendus par les diasporas

---

<sup>4</sup> Huntington, 1997.

Communautés humaines vivant ostensiblement en dehors de leur mère patrie, il existe de nombreux décalages entre les intérêts des diasporas et ceux de leur pays souche. C'est la raison pour laquelle les diasporas tentent en permanence d'influer sur les politiques intérieures et extérieures de leur pays d'origine. On peut distinguer quatre types différents d'intérêts qui concourent tous à renforcer l'influence des diasporas sur leur mère patrie. Ces quatre catégories d'intérêts ne sont pas exclusives les unes des autres et sont souvent intimement liées : intérêts de l'ensemble de la communauté nationale, du pays souche lui-même, propres intérêts de la diaspora et intérêts de ses groupes d'influence.

121. En tout premier lieu, les diasporas peuvent interférer dans la politique étrangère de leur pays d'origine au nom de la défense des intérêts de l'ensemble de la communauté nationale qui comprend les populations vivant dans le pays souche comme celles résidant en dehors. Ces intérêts peuvent prendre diverses formes : la définition de l'identité nationale, les sentiments de solidarité et de parenté (la lutte pour le droit à l'immigration des Juifs soviétiques au début des années soixante-dix), le maintien de la mémoire (les Arméniens et le souvenir de leur génocide) ou des considérations financières (les politiques relatives aux spoliations des Juifs pendant la seconde guerre mondiale).

122. Les diasporas peuvent également s'intéresser à la façon dont leur pays d'origine prépare son avenir. De toute évidence, la façon dont la mère patrie défend ses intérêts, son existence, son bien-être et ses alliances internationales est avant tout du ressort de son gouvernement. Par conséquent, les diasporas n'ont théoriquement qu'un rôle secondaire à jouer dans ce domaine. Toutefois, celles-ci ne manquent pas de faire entendre leur voix sur des décisions politiques qu'elles jugeront comme renforçant ou mettant en danger la sécurité de leur pays d'origine. Elles considèrent en effet avoir un droit de regard sur les affaires intérieures de leur mère patrie au nom d'un éventuel rapatriement si leurs conditions de vie dans leur pays hôte se détérioraient, ou au nom de la préservation de leur identité ethnique. Les diasporas s'efforcent donc d'influencer les politiques de leur pays d'origine au nom de la défense de leurs propres intérêts. Ainsi, certains Israéliens ont affirmé que la diaspora juive américaine ne devait pas s'immiscer dans la politique de sécurité d'Israël parce que ses membres n'en payaient pas le prix du sang et que ses critiques pouvaient amener à conforter les positions des ennemis d'Israël ou accentuer des pressions politiques sur le pays. D'autres Israéliens, en revanche, estiment que les voix de la diaspora juive américaine sont essentielles pour modérer les tentations de montée aux extrêmes, voire sauver Israël de ses démons intégristes. En fait,

les dirigeants israéliens ne se sont jamais interdit de solliciter les avis de la diaspora juive sur des questions cruciales concernant la sécurité nationale et les frontières de l'Etat. Ce fut le cas chaque fois que les dirigeants politiques locaux ont abordé les problèmes sécuritaires dans une perspective ethnique et identitaire plutôt qu'en termes strictement étatiques. Une telle position a été clairement exprimée par le premier ministre israélien Ariel Sharon dans un discours prononcé en 2001 lors du congrès annuel du comité des affaires publiques américano-israélien. Sharon déclara à cette occasion, qu'il se considérait lui-même avant tout comme un Juif ayant reçu le mandat d'unifier non seulement Israël mais aussi les Juifs partout dans le monde. Il affirma également<sup>5</sup> : « Le futur d'Israël n'est pas juste l'affaire des Israéliens. Israël appartient à la totalité du peuple juif ».

123. Les diasporas peuvent considérer que la politique extérieure de leur mère patrie peut affecter leurs intérêts spécifiques, existentiels ou seulement matériels. Il s'agit notamment de préserver la viabilité de leur image et la sécurité de leur situation dans leur pays hôte. Les membres des diasporas peuvent alors tenter d'influencer les politiques de leur pays souche pour les faire coïncider avec leurs propres priorités. Ainsi, les Juifs américains ont fait pression sur Israël pour qu'il prenne de la distance avec le régime sud-africain à l'époque de l'apartheid. Quant aux intérêts purement matériels, la diaspora peut, dans certains cas, revendiquer la défense de la totalité de la communauté nationale, y compris des membres résidant dans le pays d'origine. Le Congrès juif américain a ainsi fait campagne au nom de l'ensemble du peuple juif pour récupérer l'argent des victimes de l'Holocauste dormant dans les banques suisses. Le 12 août 1998, il a obtenu du Crédit suisse et de l'Union des banques suisses le versement de 1,25 milliards de dollars à titre de dédommagements des familles juives spoliées pendant la Seconde guerre mondiale. Dans un tel cas, la communauté ethnique adopte une politique étrangère en son nom propre, allant jusqu'à faire pression sur la mère patrie pour qu'elle n'y interfère pas.

124. Les diasporas peuvent considérer que la politique étrangère de leur pays d'origine est une menace pour les intérêts immédiats de leurs organisations représentatives. La raison d'être de ces organisations étant de servir les intérêts de la mère patrie, leur existence peut être menacée si le pays d'origine parvient à minorer leur rôle politique ou économique. Qu'Israël réussisse à résoudre pacifiquement et seul le conflit qui l'oppose aux Palestiniens, et le comité des

---

<sup>5</sup> Yossi Shain et Barry Britzman, *The Jewish security dilemma*, Orbis 46 n°1, hiver 2002.

affaires publiques américano-Israélien (AIPAC) verrait très probablement sa mission grandement amputée et avec elle, le nombre de ses membres, son financement et son audience dans les milieux officiels de Washington.

Ainsi, les diasporas ont donc quatre types d'intérêts à défendre, ceux relevant de l'ensemble de la communauté nationale, ceux relatifs à leur mère patrie, ceux de leur propre communauté et ceux de leurs organisations représentatives. Dans tous les cas, ces différents intérêts ont en commun d'être fondés sur la perception d'une identité partagée et peuvent conduire les diasporas à influencer sur les politiques extérieures et intérieures de leur pays souche dès lors qu'elles en ont les moyens.

## 2 LES DETERMINANTS DE LA CAPACITE D'INFLUENCE DES DIASPORAS

Pour qu'une diaspora exerce une influence sur la scène internationale, elle doit faire preuve de volonté politique et disposer des moyens pour agir. Ces derniers dépendent de la capacité de ses membres à s'organiser en groupes d'influence, elle-même conditionnée en partie, par la nature du régime politique du pays hôte et par la réceptivité du régime politique du pays souche à l'influence de sa diaspora. Ainsi, on peut définir quatre facteurs qui conditionnent la capacité d'influence des diasporas : sa volonté politique, la nature du régime politique des pays d'accueil, celle des pays d'origine et la capacité des diasporas à satisfaire les besoins de leur pays souche.

### 2.1 La volonté politique

La volonté politique fondée sur l'identité est un facteur extrêmement variable en fonction du temps et des questions en jeu. Au sein même de chacune des diasporas, le facteur identitaire peut varier, s'accordant à l'une ou plusieurs des catégories d'intérêts étudiées dans le paragraphe précédent.

Des facteurs très variables peuvent agir comme moteur pour influencer la mère patrie. Le problème d'une loyauté duale en constitue le premier. Ainsi, pendant la campagne de Suez en 1956, les relations entre Israël et les Etats-Unis se sont détériorées parce que le président Eisenhower a exigé qu'Israël retire ses forces armées de la péninsule du Sinaï. Nahum Goldman, le président du Congrès juif mondial, prévint alors le président Ben Gourion que les Juifs américains ne soutiendraient pas Israël. La culture constitue une autre facteur agissant souvent comme modérateur sur le degré de motivation d'une diaspora. Ainsi, la diaspora

chinoise, par tradition culturelle, n'interfère pas dans les affaires politiques de son pays souche. Un troisième facteur regroupe un ensemble de frustrations : colère, lassitude ou mépris. La diaspora mexicaine des Etats-Unis est connue pour avoir dénoncé l'incompétence et la corruption du gouvernement mexicain et, par conséquent, a longtemps limité ses contacts avec celui-ci. Cette situation tend à évoluer grâce à la démocratisation du régime mexicain et son effort pour renforcer ses liens avec l'importante communauté mexicaine vivant aux Etats-Unis. De même, de nombreux Turcs émigrés en Allemagne, qui s'étaient longtemps coupés de la classe politique turque, accueillent aujourd'hui favorablement le rapprochement du gouvernement turc de sa diaspora pro-kémaliste. Toutefois, la diaspora turque d'Allemagne comprenant des Turcs et des Kurdes, reste profondément divisée par les clivages politiques existant en Turquie. Le degré de motivation d'une diaspora dépend donc essentiellement de l'interaction entre le souci identitaire de celle-ci et la réceptivité de la mère patrie à ce sentiment. Les diasporas sont désireuses d'influer sur la politique étrangère de leur pays d'origine lorsqu'elles sont convaincues que leur action contribue au renforcement de leur identité et qu'elle est légitimée par leur pays souche. Ces facteurs dépendent bien sûr de la nature des régimes politiques des pays hôtes et d'origine.

## 2.2 La nature du régime politique du pays d'accueil

La nature du régime politique du pays hôte détermine la capacité d'une diaspora à organiser son influence. Généralement, dans les régimes non démocratiques, lorsqu'elles ne sont pas interdites, les organisations civiles ont une liberté d'action fortement limitée. Ceci est particulièrement vrai pour les organisations représentatives des diasporas qui, par définition, ont des effets érosifs sur l'unité nationale et représentent donc des dangers pour les régimes autoritaires centralisateurs. Dans certains cas, de tels régimes chercheront à mettre une diaspora au service de leur politique étrangère, à l'image du gouvernement irakien et de sa communauté iranienne dans les années quatre-vingt.

La valeur d'une diaspora en tant qu'outil au service de la politique étrangère de son pays d'origine dépend directement du degré de liberté dont elle jouit dans son pays d'accueil pour exercer une influence sur la scène internationale. Une diaspora installée dans un Etat perméable aux influences des groupes de pression comme les Etats-Unis peut avoir une influence importante sur son pays souche. Ceci implique également que le pays hôte possède déjà une politique étrangère active à l'égard de ce dernier. L'influence de la communauté

juive installée au Kenya, bien qu'elle soit aussi active que celle installée aux Etats-Unis, est minorée par l'absence de relations politiques soutenues entre ce pays et Israël.

Ainsi, si le pays hôte possède une politique étrangère active à l'égard du pays souche et que ce dernier est réceptif aux efforts d'influence de sa diaspora, alors la capacité d'influence de celle-ci s'en trouve renforcée.

### 2.3 La nature et la maturité du régime politique du pays d'origine

La nature du régime politique du pays d'origine là encore, joue un rôle déterminant dans le degré d'influence d'une diaspora. Plus le processus politique décisionnel est démocratique, plus grande sera l'influence de la diaspora dans le pays. Cependant, le degré de démocratisation n'est pas le seul indicateur de la perméabilité du pays souche à l'influence de sa diaspora. Son niveau de développement politique, institutionnel et économique intervient également. Dans les pays que l'on qualifiera de faibles et qui ne sont pas nécessairement totalement démocratiques, les gouvernements ont besoin du soutien d'une diaspora puissante pour survivre. C'est le cas notamment de l'Arménie.

Toutefois, la médaille de la double loyauté a son revers. En effet, un pays souche, tout en reconnaissant sa diaspora comme faisant partie intégrante de la communauté nationale, peut tenir celle-ci à l'écart des questions cruciales et sensibles pour l'avenir du pays, en particulier celles relatives à des conflits en cours. Les Juifs américains n'ont pas le droit d'interférer dans les questions relatives à la sécurité d'Israël parce qu'ils ne servent pas dans l'armée israélienne. Ainsi, le degré de réceptivité du pays d'origine affecte directement la motivation de la diaspora.

En somme, si le pays souche est faible et perméable à l'influence de sa diaspora, alors la capacité de celle-ci à influencer sur la politique extérieure dudit pays s'en trouve rehaussée.

### 2.4 La capacité des diasporas à satisfaire les besoins des pays d'origine

La qualité des relations entre les diasporas et leur pays souche constitue un autre facteur démultiplicateur ou limitatif de l'influence des premières sur la politique extérieure et intérieure des seconds. L'étroitesse de ces relations est directement conditionnée par les besoins exprimés par les pays d'origine à l'encontre de leur diaspora. Ces besoins se mesurent au travers des ressources financières que les diasporas sont en mesure d'investir dans leur pays souche et par l'intermédiaire du soutien politique qu'elles peuvent mobiliser au profit

des gouvernements locaux. Compte tenu de son faible niveau économique, l'Arménie a un besoin crucial du soutien financier de sa diaspora vivant en Occident. Israël, politiquement isolé, a besoin de l'appui politique et diplomatique et financier de la diaspora juive américaine. Toutefois, il appartient au pays souche de définir ses attentes et éventuellement de réorienter les aides de sa diaspora. Durant le processus de paix initié par les accords d'Oslo, alors que l'économie d'Israël connaissait une forte croissance, certains dirigeants politiques israéliens ont réorienté l'assistance financière de la diaspora juive américaine. Le ministre israélien adjoint aux affaires étrangères, Yossi Beilin, a ainsi demandé à la diaspora juive de financer prioritairement l'éducation des Juifs à l'étranger plutôt que de soutenir l'Etat d'Israël<sup>6</sup>. Les Juifs américains ont alors intensifié leur aide financière à des projets conduits par la société civile israélienne. Au début de l'année 2001, une campagne lancée par les communautés juives unifiées permettait de récolter trois cent millions de dollars pour aider le système éducatif de la diaspora juive et préserver ainsi ses liens avec Israël.

La cohésion de la diaspora et son aptitude à adopter un front uni sur des questions essentielles de la politique étrangère du pays souche est un autre facteur conditionnant sa capacité d'influence. Différents groupes à l'intérieur d'une diaspora peuvent diverger voire s'opposer sur des questions essentielles. Si la communauté se divise sur de telles questions, son influence s'en trouve alors affaiblie.

Ainsi, pour exercer efficacement son influence, une diaspora doit faire preuve de volonté politique, doit vivre dans un pays d'accueil démocratique offrant la capacité à s'organiser en groupes de pression, provenir d'un pays faible et malléable ayant des besoins financiers et politiques avérés. Lorsque le pays souche est plongé dans une situation conflictuelle, cette influence peut s'exercer pleinement.

---

<sup>6</sup> Jérusalem Post, 27 juin 2002.

### 3 LES RELATIONS ENTRE LES DIASPORAS ET LEUR PAYS SOUCHE LORS DE CONFLITS

La poursuite ou la résolution de nombreux conflits ne tient pas uniquement à des questions de sécurité, mais également à des problèmes de définition des communautés ethniques et nationales. Ces conflits identitaires affectent directement la vie des diasporas qui partagent des liens ethniques avec les peuples belligérants. La compréhension et la résolution de ce type de conflit exigent donc nécessairement de dépasser les frontières immédiates du théâtre de l'affrontement et d'englober les communautés expatriées. Les perceptions qu'ont les diasporas de leurs propres intérêts et de l'identité de la communauté nationale peuvent ne pas coïncider systématiquement avec celles des autorités de leur pays souche. C'est particulièrement le cas des diasporas juives et arméniennes. Leurs efforts pour régler les conflits arméno-azéris et israélo-palestiniens, lors de ces dix dernières années, montrent que la résolution des conflits n'est pas seulement un jeu à deux acteurs, mais plutôt à trois acteurs. Les diasporas représentent souvent des enjeux électoraux majeurs pour les dirigeants politiques des pays souches, pour ceux des pays adverses, pour les gouvernements de leur pays d'accueil et au travers de leurs actions diplomatiques internationales, pour les autres Etats. Avec respectivement un million de membres et six millions de membres, les diasporas arméniennes et américaines vivant aux Etats-Unis sont reconnues pour être les plus efficaces dans la défense des intérêts de leur pays d'origine auprès de l'administration politique américaine. L'Arménie et Israël sont les deux pays qui bénéficient, per capita, de l'aide financière la plus importante accordée par le gouvernement des Etats-Unis à un pays tiers. Les politiques mises en œuvre par ces deux diasporas dans les conflits concernant leur pays souche sont particulièrement révélatrices du rôle géopolitique qu'une diaspora peut jouer et à ce titre, méritent d'être étudiées plus particulièrement.

#### 3.1 Deux diasporas face aux conflits de leur pays d'origine

Les communautés arméniennes et juives comptent parmi les diasporas les plus anciennes et les plus emblématiques. Leurs chroniques et leurs légendes continuent à jouer un rôle important dans la vie et les politiques de leur pays d'origine. Ces diasporas s'identifient à de véritables mythes identitaires qui ne correspondent pas toujours à l'histoire nationale définie par les gouvernements ou par les populations de leur pays souche. Le génocide arménien de 1915, au cours duquel de jeunes officiers turcs massacrèrent plus de la moitié de la population

arménienne de la Turquie, est un événement fondateur dans l'identité de la diaspora arménienne, alors qu'il joue un rôle moindre pour la communauté du pays d'origine dont la plus grande partie a échappé à ce massacre. Certains activistes au sein des diasporas sont parfois plus attachés à un passé révolu, mais hautement symbolique, qu'au présent ou au futur de leur mère patrie. Ainsi, aucune des diasporas arméniennes installées en Occident n'est originaire du Nagorny-Karabakh, l'enclave arménienne située en Azerbaïdjan. Toutefois, ces diasporas s'intéressent à ce conflit au nom d'un devoir de mémoire à l'égard des vies et des terres perdues lors du génocide. Le rappel incessant à ce massacre par sa diaspora n'a eu de cesse de compliquer le jeu diplomatique entre l'Arménie nouvellement indépendante et la Turquie, souvent au détriment de la première. De même, les dirigeants israéliens et la diaspora juive se sont souvent opposés sur la place que doit occuper la religion dans la vie publique et dans les questions de sécurité nationale, ainsi que dans la conduite de la politique extérieure. Au cours des dix dernières années, lors des négociations entreprises par Israël et l'Arménie avec leurs adversaires respectifs, les divergences entre ces pays et leur diaspora n'ont cessé de s'accroître.

Après la création d'un Etat arménien indépendant en 1991 et la lutte sécessionniste du Karabakh, la diaspora arménienne s'est retrouvée dans une position défavorable pour exercer toute son influence. Le premier président arménien, Lévon Ter-Pétrossian, a fait valoir la primauté des intérêts de l'Etat sur ceux de la totalité du peuple arménien. Il a beaucoup œuvré pour que les actions entreprises par la diaspora arménienne aillent dans le sens de la politique intérieure et extérieure de son gouvernement. Cependant, son réalisme politique à l'égard de la Turquie qui tendait à minorer la question du génocide, portait atteinte au pouvoir et à l'influence de sa diaspora. En fait, après un processus de paix de quatre ans avec l'Azerbaïdjan qui a conduit à un cessez-le-feu en 1994, Ter-Pétrossian s'est attiré les foudres de la diaspora pour ses tentatives de réconciliation avec la Turquie et de règlement du conflit avec l'Azerbaïdjan turc. Gérard Libardian, un Arménien américain qui fut conseiller en politique étrangère du président Ter-Pétrossian de 1991 à 1997, affirma que le président tentait de normaliser les relations entre son pays et la Turquie sans contreparties. « La politisation du génocide a servi, sciemment ou pas, à créer un précédent que la Turquie, au travers de sa non reconnaissance du génocide, est susceptible de recommencer et qui en fait donc notre ennemi éternel. Si la Turquie est l'ennemi éternel, alors la Russie est

nécessairement l'ami éternel. Et cette situation entraîne des pressions sur notre politique d'indépendance<sup>7</sup>. »

Ter-Pétrossian refusa de reconnaître l'indépendance autoproclamée du Nagorni-Karabakh, rejeta les appels à son annexion et insista sur le fait que ce conflit concernait les Arméniens du Karabakh et le gouvernement azerbaïdjanais. Toutefois, sa position fut affaiblie quand la Turquie refusa d'établir des relations diplomatiques avec l'Arménie jusqu'à ce que celle-ci eut retiré ses forces armées des territoires occupés en Azerbaïdjan et eut reconnu la souveraineté de ce dernier sur le Nagorni-Karabakh. Le Dashnak<sup>8</sup>, une organisation transnationale pan-arménienne qui se considère comme le dépositaire du nationalisme arménien, porta le coup de grâce au président Ter-Pétrossian qui dû démissionner après que le Dashnak eut monté l'opinion publique arménienne contre « ses manipulations » dans les négociations sur le Karabakh.

Après la démission de Ter-Pétrossian le 3 février 1998, le président nouvellement élu, Robert Kocharian, revint à une politique traditionnellement anti-turque, tenant son pouvoir en grande partie du soutien de la diaspora. Lors de son discours inaugural du 8 avril 1998, Kocharian rapprocha sa vision du développement futur de l'Arménie des actions entreprises par sa diaspora dans les affaires intérieures du pays. Conscient de l'influence de celle-ci, il donna un poids supplémentaire à ses priorités dans l'élaboration de sa politique et réaffirma notamment que le génocide était le Hay Tahd, la cause de l'Arménie et de la nation toute entière et non pas seulement de sa diaspora. L'importance redonnée au génocide dans la confrontation avec la Turquie démontra toute l'influence de la diaspora arménienne sur les affaires de son pays d'origine. Cette subordination de la politique étrangère de l'Arménie aux intérêts de sa diaspora coûta cher à un pays économiquement affaibli, diplomatiquement isolé et dépendant de la Russie.

Les luttes successives d'Israël contre ses voisins arabes ont renforcé l'attachement de la diaspora juive à sa terre d'origine. Le lobby juif américain a développé son influence à Washington après l'ère Eisenhower, quand les Etats-Unis ont établi graduellement « leur relation spéciale » avec Israël. La victoire israélienne de 1967 a catalysé l'influence d'une diaspora juive américaine qui s'affaiblissait alors que les vulnérabilités de 1973 ont poussé le lobby juif à jouer un rôle décisif dans l'orientation de la politique américaine au Moyen-

---

<sup>7</sup> Ara Sarafian, *The New Thinking Revisited*, Armenian Forum n° 2, 20 décembre 2000.

<sup>8</sup> Le parti dachnak (fédération révolutionnaire arménienne) est créé à Tiflis en Géorgie en 1890 et est rattaché à la II<sup>e</sup> internationale dès 1907. Interdit en Arménie soviétique et en Turquie kémaliste, il se reconstitue et affirme sa présence dans la diaspora à partir de 1923. Il est particulièrement implanté aujourd'hui dans les communautés arméniennes du Liban, de Californie, d'Iran, d'Argentine, d'Australie et de France.

Orient. Les liens très étroits qu'entretient Israël avec sa diaspora ont eu pour conséquence de créer des clivages au sein de cette dernière. En fait, depuis 1980, les divisions politiques en Israël se sont retrouvées au sein de la diaspora juive. Le gouvernement de Yitzhak Rabin qui bénéficiait, pour les accords d'Oslo, du soutien de la majorité de la diaspora juive américaine, est aussi devenu la cible d'une opposition très véhémente constituée par les éléments les plus conservateurs de la diaspora. Bien plus qu'une simple opposition de principe, des groupes de la diaspora juive américaine ont financé des campagnes de presse contre les accords d'Oslo. Ces groupes ont également financé en partie la campagne des principaux partis de la droite israélienne contre Rabin et ses successeurs du parti travailliste, Shimon Pérés et Ehud Barak. Après la signature des accords d'Oslo, les Juifs américains opposés au processus de paix se sont joints au Likoud pour faire obstacle à l'établissement de relations diplomatiques entre l'administration américaine et l'Organisation pour la libération de la Palestine. En dépit des objections formulées par l'administration Clinton et des pressions exercées par des diplomates israéliens, les groupes juifs opposés au processus d'Oslo ont réussi à convaincre le Congrès américain de limiter la participation financière des Etats-Unis à la reconstruction des territoires palestiniens par le Middle East Peace Facilitation Act. Certains activistes au sein de la diaspora ont exacerbé les profonds clivages régnant en Israël à propos du processus de paix. Des rabbins ultra orthodoxes vivant aux Etats-Unis ont prôné l'adoption de lois sanctionnant l'insubordination des soldats israéliens et diffamé le premier ministre Rabin en le traitant de traître. Un rabbin vivant à Brooklyn alla jusqu'à déclarer qu'il était « religieusement permis de tuer Rabin<sup>9</sup>. »

Les relations que les deux diasporas arméniennes et juives entretiennent avec leur pays souche présentent donc de nombreuses similitudes sans pour autant être identiques. Dans le cas des rapports entre Israël et les Juifs américains, depuis la création de l'Etat d'Israël en 1947, le pays, ses dirigeants et la diaspora juive ont toujours considéré la communauté israélienne comme l'avant-garde du peuple juif. La croyance forte qu'Israël a rendu le judaïsme visible, sauvant ainsi la diaspora juive d'une assimilation inéluctable, prévaut dans l'esprit de l'ensemble de la communauté juive, y compris dans celui des dirigeants juifs américains orthodoxes qui se méfient pourtant de la culture séculière du sionisme israélien. Les autorités politiques israéliennes ont, pour la plupart, toujours été considérées comme possédant la légitimité morale pour prendre des décisions engageant la vie de leur pays mais aussi, pour parler au nom du peuple juif dans son ensemble. C'est pourquoi, aucune voix au sein de la

---

<sup>9</sup> Steve T. Rosenthal, *Irreconcilable differences ? The warning of the american jewish love affair with Israel*, Brandeis University Press, Hanovre. 2001.

diaspora juive américaine ne s'élève pour contester le droit d'Israël de négocier les réparations pour les dommages subis par le peuple juif pendant l'holocauste de la Seconde Guerre mondiale.

La diaspora arménienne, pour sa part, s'est toujours considérée comme l'avant-garde de la nation durant la longue période communiste et n'a eu que des affinités culturelles limitées avec l'Arménie soviétique. Il lui a également manqué une fondation idéologique comparable au sionisme pour soutenir l'Arménie. Après l'indépendance en 1991, le nouvel Etat arménien était trop faible politiquement, économiquement et culturellement pour faire valoir ses droits sur la scène internationale. La corruption endémique régnant dans le pays et une culture politique violente ont incité une grande partie de la population à émigrer, affaiblissant la prétention de l'Etat arménien à parler au nom de tous les Arméniens. A l'inverse, Israël a renforcé sa mainmise sur la diaspora juive au fur et à mesure que s'épanouissait sa démocratie, qu'il remportait des victoires militaires sur ses ennemis arabes et que son économie prospérait.

### 3.2 Les rôles des diasporas dans la poursuite ou la résolution des conflits

Les liens entre la perception des menaces ressentie dans les pays souches et celle ressentie au sein des diasporas peuvent être précisément définies ou relever du domaine affectif. Les réactions des diasporas aux événements survenant dans leur mère patrie peuvent prendre diverses formes sociales ou psychologiques. Elles s'expriment en fonction du degré d'identification des diasporas aux aspirations et aux luttes de leur pays souche. Les conflits de leur pays d'origine peuvent aussi affecter les diasporas plus directement : économiquement, socialement en terme d'image au sein de leur pays d'accueil et même physiquement par des menaces proférées à leur encontre par des groupes engagés dans les conflits contre leur communauté d'origine. En fait, qu'elles soient sans Etat, qu'elles aspirent à établir un Etat souverainement indépendant sur une terre revendiquée, ou qu'elles soient l'émanation d'un Etat possédant une communauté nationale largement majoritaire, les diasporas sont toujours affectées directement ou indirectement par les conflits de leur mère patrie, même si elles sont établies loin de la zone des combats. Leurs liens et la dimension affective de l'identification à leur pays d'origine expliquent leur activisme dans la poursuite ou la résolution des conflits sévissant dans leur pays souche. Le type et le degré de leur implication sont déterminés par leur statut politique et social, par les perceptions du conflit par leur pays d'accueil et surtout par le caractère politique et social de leur pays d'origine.

Durant des conflits violents, les diasporas apportent à leur mère patrie un soutien souvent vital pour celle-ci. Elles peuvent fournir un soutien financier et logistique, assurer le recrutement de combattants, agir comme plate-forme de propagande et de lobby pour influencer les gouvernements des pays hôtes et les autres acteurs internationaux. Quand les menaces pesant sur la sécurité d'Israël se sont retrouvées à nouveau au centre des intérêts du peuple juif après la rupture des accords signés à Oslo, une grande majorité de Juifs israéliens a considéré comme essentielles pour leur soutien moral et physique, les manifestations organisées par la diaspora juive à travers le monde. Dans le cas arménien, le soutien financier apporté par la diaspora fut déterminant pour mobiliser l'opinion publique arménienne et finit par avoir raison du président Ter-Pétrossian et de ses efforts de paix avec l'Azerbaïdjan et la Turquie. En Israël, la campagne religieuse et nationaliste contre le premier ministre Yitzhak Rabin fut en grande partie financée par la diaspora juive. En 2000, le premier ministre Ehud Barak perdit le soutien de la diaspora lorsqu'il accueillit favorablement les propositions américaines visant à mettre un terme à la campagne terroriste menée par les Palestiniens. Celles-ci auraient conduit Israël à renoncer à une partie de sa souveraineté sur certains lieux saints de Jérusalem. De même qu'elles jouent un rôle important dans la poursuite des conflits impliquant leur pays d'origine, les diasporas peuvent également jouer un rôle fondamental dans la résolution de ces mêmes conflits. Durant les années du processus de paix d'Oslo, beaucoup de groupes appartenant à la diaspora juive américaine ont joué le rôle d'émissaires officieux auprès de pays qui n'avaient pas de relations diplomatiques avec Israël. Ils ont également fait pression pour que soit levé le boycott arabe, récompensant les Etats arabes et islamiques qui normalisaient leurs relations avec l'Etat juif. Dans les années quatre-vingt-dix, les efforts d'apaisement entrepris par la diaspora juive dans le conflit israélo-arabe conduisirent au déplacement de l'ambassade américaine de Jérusalem à Tel-Aviv. Dans le cas de l'Arménie, le gouvernement arménien ne s'opposa jamais officiellement aux efforts entrepris par sa diaspora pour obtenir la reconnaissance internationale du génocide arménien. Toutefois, il considéra que ces efforts compliquaient singulièrement ses relations bilatérales avec la Turquie. Le gouvernement arménien n'avait aucune emprise sur les groupes de pression de sa diaspora vivant aux Etats-Unis qui obtinrent la suspension de l'aide américaine à l'Azerbaïdjan (section 907 du Freedom support act de 1992), suspension toujours en vigueur en dépit des efforts du département d'Etat pour la lever.

Les diasporas peuvent aussi interférer dans les paramètres idéologiques d'un conflit. Ainsi, la diaspora arménienne vivant en France et aux Etats-Unis a beaucoup œuvré pour que le conflit du Nagorni-Karabakh trouve un écho dans le génocide arménien. Il fut sans cesse évoqué

lorsque la Turquie apporta son soutien à l'Azerbaïdjan. Le rapprochement turc de l'Azerbaïdjan fut considéré par la diaspora arménienne comme la continuation logique d'une politique à long terme visant à isoler et affaiblir l'Arménie. Les démocraties occidentales ont tenu compte des revendications des diasporas dans l'élaboration et la mise en œuvre de leurs politiques concernant ces conflits. Alors que la France est très réticente à se poser en pays d'accueil d'une minorité ethnique et se veut imperméable aux pressions exercées par les diasporas, les Etats-Unis, eux, n'échappent pas aux influences des diasporas composant sa population. Les intérêts américains dans les conflits d'Irlande du nord, de Chypre, entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan, entre Israël et ses voisins arabes sont tous grandement influencés par des groupes de pression parfaitement organisés par les diasporas. Ainsi, la diaspora grecque, par son activisme, a acquis le Congrès américain à sa cause dans le conflit de Chypre. Entre les diasporas et les décideurs politiques américains, des liens étroits peuvent se nouer. Les premières tentent de gagner les sympathies des seconds pour faire prévaloir les intérêts de leur pays souche, tandis que les seconds mandatent les dirigeants des premières pour promouvoir les intérêts et les vues américains dans la résolution des conflits. Du reste, les adversaires des pays d'origine reconnaissent le rôle joué par les diasporas et, soit les affrontent, soit tentent de coopérer avec elles. Après la défaite du gouvernement travailliste en 1996, l'OLP entra en contact avec le groupe libéral de la diaspora juive américaine pour essayer d'obtenir son soutien à l'autonomie palestinienne en Cisjordanie et à Gaza. Cependant, les efforts des Palestiniens et des autres dirigeants arabes pour utiliser les Juifs américains comme levier sur l'exécutif américain, le Congrès et le gouvernement israélien, furent sapés par la perte de crédibilité d'Arafat après l'échec des accords d'Oslo. Les dirigeants azéris, pour leur part, ont désigné le lobby arménien américain comme le principal obstacle au règlement du conflit dans le Caucase et à l'instauration de relations américano-azéris. L'Azerbaïdjan a noué des relations avec la diaspora juive américaine pour essayer de contrebalancer la stratégie d'influence de la diaspora arménienne.

### 3.3 Les enjeux des conflits pour les diasporas

Les efforts des diasporas dans la résolution des conflits affectant leur pays d'origine butent sur leurs propres intérêts à l'intérieur et à l'extérieur de leur pays souche. Il est possible de distinguer quatre pôles d'intérêts conditionnant la politique des diasporas : la préservation de leur identité ethnique, la concurrence avec leur pays d'origine pour la direction de la

communauté transnationale, les intérêts de leurs organisations représentatives et leurs propres intérêts et buts politiques dans leur pays d'accueil.

### 3.3.1 Préserver l'identité de la diaspora

L'identité ethnique d'une diaspora est constituée à la fois d'éléments historiques, sociaux et culturels partagés avec la communauté nationale de son pays souche et d'éléments qui lui sont propres et proviennent d'expériences particulières. L'identité d'une diaspora est également fonction du degré d'implication de ses membres dans les affaires intérieures de leur pays d'origine. Tous les symboles de la souveraineté de la mère patrie, monnaie, timbres, armée, drapeau, sont autant d'éléments qui peuvent renforcer l'identité de la diaspora comme ils renforcent celle des citoyens vivant dans le pays d'origine. L'intégrité ou l'inviolabilité du territoire national est aussi un marquant du bien-être national pour la diaspora. Aussi, un conflit interétatique ou un mouvement séparatiste deviennent généralement des références majeures dans la formation de l'identité de la diaspora.

Une menace sur la survie du pays souche sert de cause mobilisatrice pour les communautés des diasporas, leur permettant de créer des groupes de pression, de lever des fonds, de promouvoir un activisme auprès de membres qui risqueraient de laisser leur identité ethnique devenir un simple folklore. Ceci est particulièrement vrai pour les diasporas qui constituent la grande mosaïque multiculturelle américaine. Le caractère ouvert de la société américaine a conduit la diaspora juive, comme d'autres diasporas, à substituer à son identité ethnique, culturelle et religieuse traditionnelle, une nouvelle identité très individualisée. Cette dynamique a conduit à l'érosion du partage des expériences et de la compréhension mutuelle qui constituaient jusqu'alors le substrat moral et culturel de la diaspora juive. L'issue d'un conflit violent dans le pays d'origine peut ainsi jouer un rôle important dans la capacité d'une diaspora à maintenir et nourrir sa propre identité ethnique. En revanche, la paix peut être une menace pour l'identité d'une diaspora. Après la signature des accords d'Oslo en septembre 1993, Israël n'avait plus besoin du soutien de sa diaspora américaine qui aurait dû redéfinir son identité et ses institutions pour continuer à peser sur la vie politique de son pays d'origine. Pendant le processus de paix d'Oslo, de nombreuses organisations représentatives de la diaspora commencèrent à s'interroger sur leur avenir dans une ère de paix et sur leur nouveau référent identitaire si les menaces pesant sur Israël venaient à disparaître. Ce fut donc dans ce contexte que certains membres de la diaspora commencèrent à agiter le spectre d'un

affaiblissement de l'identité juive et d'une assimilation inéluctable si les besoins d'Israël à l'égard de sa diaspora s'atténuent.

L'éruption de la violence au Proche-Orient à la fin de l'année 2000 bouleversa le mode de pensée et les efforts d'organisation de la majorité des Juifs américains qui s'étaient adaptés au nouveau contexte pacifique. Les organisations juives américaines qui avaient passé la plus grande partie des années quatre-vingt-dix à se focaliser sur de nouveaux centres d'intérêt de politique intérieure et à rechercher des rôles nouveaux dans le paysage politique issu des accords d'Oslo, revinrent vite à leur programme politique d'avant Oslo et rallièrent la cause d'Israël dès que le danger pesant sur leur mère patrie fut clairement défini. Mort Zuckerman<sup>10</sup>, président de la Confédération des présidents des organisations juives, put ainsi remercier Monsieur Arafat d'avoir réuni l'ensemble de la communauté juive d'Israël et des Etats-Unis. Cette nouvelle unité de la diaspora juive a permis en outre de relancer le soutien financier de celle-ci à la sécurité et à l'économie d'Israël.

En outre, si le gouvernement d'un pays souche choisit de poursuivre la réconciliation avec un ennemi historique, les diasporas peuvent estimer que leur identité en tant que victime de cet ennemi historique est menacée. Ainsi, un rapprochement entre l'Arménie et la Turquie exigerait un règlement de la question du génocide qui menacerait alors l'identité de la diaspora arménienne. Or, le génocide est à l'origine de la formation de celle-ci. Plus le souvenir de cette catastrophe s'éloigne et plus la diaspora éprouve le besoin de cultiver son devoir de mémoire. Si l'Etat arménien qui est le dépositaire et l'incarnation de « l'Arménité » décidait de dévaluer le souvenir du génocide, le rôle de sa diaspora s'en trouverait minoré et cette dernière ne manquerait pas de sentir son existence menacée.

### 3.3.2 Contester la direction de la communauté ethnique transnationale

Dans les communautés ethniques transnationales, la notion d'intérêt national est souvent l'objet de polémiques. Les diasporas ont tendance à estimer que les politiques nationales doivent tenir compte de leurs aspirations, tandis que les décideurs politiques locaux considèrent que l'élaboration et la gestion des politiques nationales sont du seul ressort des institutions de l'Etat nation. Le Dashnak, le parti politique issu de la diaspora arménienne, rejette toute distinction entre les Arméniens de souche et les Arméniens de la diaspora, alors

---

<sup>10</sup> Melissa Radler, Presidents Conference Chairman : Arafat has unified the Jews, Jerusalem Post, 13 juillet 2001.

que l'ancien président Ter-Pétrossian estime que l'Arménie et sa diaspora sont deux entités politiques distinctes. Le Dashnak et le gouvernement arménien se sont ainsi longtemps disputés la place de représentant des intérêts arméniens dans le règlement du conflit du Nagorny-Karabakh.

En fait, la diaspora arménienne des Etats-Unis est peut être l'exemple par excellence des rivalités pouvant exister entre une diaspora et sa mère patrie à propos de la défense des intérêts nationaux en raison du rôle majeur qu'elle a joué dans la protection de l'identité arménienne pendant les années de domination soviétique. Durant cette période, la cause nationale arménienne a été défendue par la seule diaspora et notamment le Dashnak qui a agit comme un véritable gouvernement en exil. La diaspora arménienne, et notamment la communauté installée aux Etats-Unis, s'est toujours impliquée dans les affaires intérieures du pays d'origine, servant souvent de bouée de sauvetage pour répondre aux besoins sécuritaires et économiques d'un pays défaillant. Au milieu des années quatre-vingt-dix, le soutien financier de la diaspora arménienne à sa mère patrie s'élevait à 75 millions d'euros par an. Depuis l'indépendance de l'Arménie en 1991, l'aide matérielle et financière est au cœur de la relation entre l'Arménie et sa diaspora. Le gouvernement de Ter-Pétrossian chercha à contrôler l'aide financière fournie par la diaspora par l'intermédiaire d'une agence gouvernementale dans le but de neutraliser l'influence traditionnelle des parties de la diaspora. Alors que les partis politiques les plus modérés de la diaspora apportent un soutien inconditionnel au gouvernement arménien, le Dashnak et la fédération révolutionnaire arménienne jouent un rôle d'opposition. Le Dashnak, avec son orientation pan-américaine et sa volonté traditionnelle de porter le flambeau du nationalisme arménien, se pose en concurrent du pouvoir central dans la défense des intérêts nationaux dans le conflit du Nagorny-Karabakh, dans l'instauration d'un dialogue avec la Turquie, dans la préservation des pratiques religieuses et culturelles, dans la promotion de la mythologie nationale et celle du génocide en particulier et même dans la définition de la notion d' « Arménité ».

L'émergence d'un Etat indépendant arménien a remis en cause le statut de la diaspora au sein de la communauté transnationale arménienne. La politique extérieure du nouvel Etat a fait apparaître des divergences nouvelles avec sa diaspora. Ainsi, cette dernière n'a que peu de raisons de militer pour une réparation des dommages commis par la Turquie alors que l'Arménie, dont le niveau économique reste faible, a toutes les raisons de le faire. La Turquie, quant à elle, a dû reconnaître que la capacité de nuisance de la diaspora arménienne pouvait peser sur ses relations bilatérales avec l'Arménie, la France et les Etats-Unis, pays dans lesquels la diaspora a réussi à faire de la reconnaissance du génocide un facteur déterminant

de leurs politiques extérieures. Toutefois, la Turquie tient le gouvernement arménien actuel pour responsable de la campagne en cours pour la reconnaissance du génocide. Elle a tenté de négocier directement sur ce sujet avec le gouvernement arménien dans le but de marginaliser et d'amoindrir l'influence de la diaspora. La Turquie a donc annoncé en janvier 2001 qu'elle avait ouvert un canal diplomatique direct avec Yérévan pour discuter de cette question. La politique extérieure américaine reste toutefois très influencée par l'activisme de la diaspora arménienne. Quand la chambre des Représentants américaine a manifesté en 1999 l'intention de reconnaître officiellement le génocide, la Turquie a menacé les Etats-Unis d'interdire les vols militaires à partir de la base aérienne d'Incirlik qui jouait un rôle militaire essentiel dans le contrôle de la zone interdite de vol au nord de l'Irak. De même, après que l'Assemblée nationale française eut reconnu officiellement le génocide en janvier 2001, les relations entre la Turquie et la France se distendirent, bien que cette dernière soit membre de l'OTAN et soit un acteur politique majeur de l'Union Européenne dans laquelle la Turquie souhaite entrer. Pour compenser le manque d'appui auprès des autorités politiques américaines, les gouvernements azéris et turcs se sont ensemble rapprochés d'Israël. Ce rapprochement vise à gagner le soutien d'une partie de la diaspora juive et d'affaiblir ses liens traditionnels avec la diaspora arménienne. En échange de l'ouverture d'écoles judaïques sur son territoire à partir de juin 1999, l'Azerbaïdjan a pu compter sur le soutien ponctuel de la diaspora juive américaine. En décembre 1999, le président azéri déclarait que son pays possédait désormais un groupe de pression aux Etats-Unis par l'intermédiaire de la communauté juive présente sur place<sup>11</sup>.

### 3.3.3 Préserver les intérêts des organisations représentatives de la diaspora

Les intérêts des organisations représentatives des diasporas peuvent être affectés par les conflits en cours dans leur mère patrie. Le règlement d'un conflit peut menacer l'existence d'institutions politiques existant au sein d'une diaspora. Ainsi, certains ont affirmé que si le conflit israélo-arabe était résolu pacifiquement, le comité des affaires publiques israélo-palestinien (AIPAC) verrait vraisemblablement son rôle diminuer en même temps que le nombre de ses membres, son financement et son audience dans les milieux officiels de Washington. Le soutien d'une diaspora peut être sollicité initialement à la fois par le

---

<sup>11</sup> David B. Ottaway et Dan Morgan, Jewish-Armenian split spreads on the hill ; strategic issues put onetime lobbying allies at odds, Washington Post, 9 février 1999.

gouvernement du pays souche et par celui du pays hôte lorsque chacun des pays tente d'influencer l'autre. Toutefois, une fois que le conflit est réglé, les diasporas perdent le plus souvent leur rôle prééminent. Les rivalités de pouvoir au sein des diasporas, entre les différents groupes, peuvent alors s'exacerber. Dans les diasporas juives et arméniennes installées aux Etats-Unis, de nombreuses organisations sont en concurrence pour renforcer leur influence politique dans leur pays d'accueil comme dans leur mère patrie. Elles essaient de tisser des liens dans les coulisses du Capitole et de s'allier avec les dirigeants politiques de leur pays d'origine pour accroître leur prestige.

#### 3.3.4 Préserver le statut politique et social de la diaspora dans le pays d'accueil

Dans de nombreux cas, les politiques menées par les dirigeants des pays souches dans le cadre de conflits larvés ou violents peuvent également affecter le statut social et politique des diasporas dans leur pays d'accueil. Lorsque les Etats d'origine violent les normes en vigueur dans les sociétés des pays hôtes, comme les droits de l'homme ou la démocratie pour les pays occidentaux notamment, les diasporas sont aussitôt mises à l'index et partagent souvent la responsabilité morale et politique des exactions commises par leur mère patrie. Les dirigeants politiques et parfois la société toute entière des pays d'accueil attendent des dirigeants des diasporas qu'ils interviennent auprès des dirigeants politiques de leur pays d'origine pour que leur politique change. Le système démocratique israélien a probablement renforcé la crédibilité et la légitimité de la diaspora juive américaine. En revanche, les échecs de l'Arménie, Etat jeune, à combattre la corruption et à consolider la démocratie, ont rendu plus difficile les actions d'influence menées par sa diaspora. Ils ont également limité l'importance du soutien financier que la diaspora arménienne souhaitait fournir.

La politique du pays souche à l'égard de conflits violents peut aussi affecter la capacité de la diaspora à atteindre ses objectifs politiques. C'est particulièrement le cas quand les gouvernements des pays d'origine rejettent les options politiques proposées par les Etats-Unis pour le règlement d'une crise. Ainsi, la violence cautionnée par les nationalistes palestiniens, par les mouvements islamiques et par certains Etats arabes ont considérablement limité la capacité des Arabes et des Musulmans américains à intégrer la vie politique des Etats-Unis. En définitive, les conflits de leur pays d'origine et les efforts de paix peuvent confronter les dirigeants des diasporas au dilemme d'une double loyauté et à des révisions déchirantes dans leur allégeance à un Etat ou à un autre. Quand l'administration Bush père, en 1991, a menacé

de suspendre son soutien financier à Israël sans l'engagement de ce dernier à ne pas se servir de cet argent pour subventionner l'implantation de nouvelles colonies juives en Cisjordanie et à Gaza, les organisations juives américaines ont été obligées de choisir entre leurs bonnes relations avec les autorités politiques américaines et leur soutien loyal à Israël dans son conflit avec les Palestiniens. La plupart choisit de continuer à soutenir la politique d'Israël au risque d'encourir les foudres de leur partenaire américain. Mais, après que la confrontation entre les Etats-Unis et Israël eut été résolue et que le soutien financier américain eut été mis en place, beaucoup de ces mêmes organisations firent pression sur le gouvernement israélien pour qu'il adopte une nouvelle politique à l'égard de la colonisation de la Cisjordanie et de Gaza.

### 3.4 Résolution des conflits et identités nationales

La défense des intérêts nationaux définis par le gouvernement d'un pays souche dans le cadre d'un conflit avec un pays voisin ou une minorité ethnique peut avoir un impact significatif sur l'identité d'une communauté transnationale. Des disputes ont éclaté entre des diasporas et les autorités politiques de leur pays d'origine non seulement à propos de la définition de l'idée nationale, mais également sur le tracé des frontières nationales, souvent un élément décisif dans la résolution ou la poursuite des conflits.

Ainsi, un Etat qui renoncerait à une partie d'un territoire historique pour mettre fin à un conflit avec un Etat voisin ne manquerait pas de susciter des querelles entre sa communauté et celle de sa diaspora. Pour la première, le territoire a de multiples fonctions : il est source de richesses, d'espace vital, de sécurité, autant qu'il matérialise géographiquement l'identité nationale. Si l'abandon d'une partie du territoire national, fût-elle particulièrement symbolique, permet d'améliorer la sécurité et les conditions de vie, un citoyen du pays souche pourra considérer la transaction comme valable. En revanche, pour la diaspora, bien que la sécurité de la mère patrie soit bien sûr importante, la fonction identitaire du territoire est toujours prééminente sur toutes les autres fonctions. La terre de la mère patrie est sacrée et n'a pas de prix. Pour une diaspora, le prix de la paix avec un ancien adversaire ne mérite jamais l'abandon d'une partie du territoire national. Ainsi, changer la configuration géographique de l'Etat d'origine pour mettre fin à un conflit peut être plus gênant pour les membres d'une diaspora que pour ceux d'un pays souche. En 1999–2000, une rupture se produisit entre des membres de la diaspora juive américaine et le premier ministre israélien Ehud Barak lorsque celui-ci accepta un plan de paix américain qui prévoyait de laisser aux Palestiniens la souveraineté sur le Mont du Temple. Plusieurs analystes de la communauté juive américaine

exprimèrent leur inquiétude à propos de ce transfert de souveraineté qui risquait de porter atteinte à l'identité de la diaspora. Malcom Hoenlein, vice-président de la conférence des présidents des principales organisations juives américaines déclara : « Dans les prochaines années, tous ensemble, nous aurons à répondre à nos enfants et à nos petits-enfants quand ils nous demanderont pourquoi nous n'avons rien fait pour défendre leur héritage et protéger Har Habayit (le Mont du Temple). Israël a le droit de prendre des décisions qui affecte sa sécurité. Tous les Juifs ont le droit d'en discuter, mais elle est en dernier ressort de la responsabilité du gouvernement d'Israël. Le Mont du Temple est un problème différent. Il appartient à tous les Juifs, il constitue l'héritage de tous les Juifs et tous les Juifs ont un droit de regard sur lui<sup>12</sup>. » Bien que les avis sur le statut de Jérusalem soient pluriels au sein des communautés juives américaines et israéliennes, deux tendances toutefois se dessinent entre les deux communautés, révélant une perception différente des priorités, des fonctions et des significations assignées au territoire national. Cette différence de perceptions peut conduire à des tensions graves entre Israël et sa diaspora à propos du processus de paix. C'est également le cas entre l'Arménie et sa diaspora.

Quand le conflit s'aggrave et que la sécurité du pays souche se trouve particulièrement menacée, la diaspora, fort naturellement, éprouve pour la survie de sa mère patrie les plus vives inquiétudes. Des opinions divergentes peuvent alors s'effacer derrière un soutien le plus large possible. En revanche, quand la paix s'installe, les débats entre le pays d'origine et sa diaspora réapparaissent et la lutte pour le pouvoir reprend. Ce phénomène peut aussi se manifester dans l'ordre inverse. Lors du sommet de camp David pendant l'été 2000, la communauté juive américaine afficha clairement ses divergences à propos du processus de paix. Une fois que les affrontements entre Israéliens et Palestiniens eurent repris en septembre 2000, l'ensemble des organisations juives lancèrent des actions de solidarité et d'autres événements pour manifester leur soutien uni à Israël. Quand des négociations de paix sont engagées, les différences de conception entre la diaspora et son pays souche sur la définition de la nation impliquent des appréciations différentes des intérêts nationaux et conduisent donc à des divergences sur les politiques à mettre en œuvre pour résoudre ou prolonger le conflit.

Le gouvernement du pays d'origine ou d'autres courants politiques dont l'opposition, peuvent avoir une perception ambivalente de la façon dont il faut prendre en compte les intérêts de la diaspora. Dans une large mesure, les dirigeants des pays d'origine et leurs populations estiment que leurs propres intérêts, mis en jeu par l'issue du conflit, doivent primer sur ceux

---

<sup>12</sup> Yair Sheleg, World Jewry thinks Jerusalem and Temple Mount is an issue for all Jews, Ha'aretz Daily, 5 janvier 2001.

de leur diaspora. Cependant, leur position n'est pas toujours aussi tranchée dans la mesure où gouvernements et populations locales ont souvent besoin de l'appui politique et du soutien financier de leur diaspora. Comme le notait un journaliste israélien : « L'idée que les enfants de la diaspora juive n'auront pas à combattre et risquer leur vie si la guerre éclate ici n'a que peu de crédit depuis que les Israéliens attendent des Juifs américains qu'ils interviennent en leur nom dans le système politique des Etats-Unis<sup>13</sup> ».

Les liens entre les diasporas et leur pays souche sont tels, qu'en certaines occasions, les premières peuvent sentir leurs intérêts menacés par les décisions des seconds et dans d'autres occasions, ce phénomène peut être inversé. En 1992 par exemple, un gouvernement travailliste israélien entra en fonction après que l'AIPAC eut tenu en échec l'administration Bush à propos du soutien à apporter à la colonisation de la Cisjordanie et de la bande de Gaza. Le nouveau premier ministre, Yitzhak Rabin, se déplaça immédiatement aux Etats-Unis pour signifier à l'AIPAC qu'il rejetait son implication traditionnelle dans les relations bilatérales avec le gouvernement américain et qu'il préférerait diriger ces relations lui-même.

Dans cette lutte entre la diaspora et son pays souche pour définir les intérêts nationaux et ceux de la communauté nationale, de nombreuses voix à l'intérieur et à l'extérieur de l'Etat s'interpénètrent. En fait, la coalition transnationale joue un rôle important dans l'élaboration de la politique intérieure et extérieure de la communauté ethnique. La diaspora arménienne dirigée par le Dashnak en constitue un exemple particulièrement frappant. Après s'être posé en organisation représentant l'ensemble des communautés arméniennes réparties à travers le monde, ce parti s'est rapidement imposé dans le paysage politique de l'Arménie nouvellement indépendante. Le mouvement Jeune Israël est un exemple plus récent de ce phénomène. Cette organisation regroupant des synagogues nationalistes orthodoxes en Amérique du Nord et en Israël associée à d'autres organisations américaines regroupées, au sein du conseil national du Jeune Israël, sert à mobiliser l'opinion nationaliste et religieuse à la fois en Israël et au sein de la diaspora juive, contre les concessions territoriales.

Néanmoins, les motivations et les intérêts des deux parties de la communauté nationale diffèrent très largement en fonction des circonstances. Agissant loin du théâtre des combats, les membres des diasporas qui sont totalement intégrés dans les sociétés de leur pays d'accueil, peuvent militer pour le règlement d'un conflit s'inscrivant dans la durée, notamment lorsque les mobiles du conflit vont à l'encontre des valeurs en cours dans les sociétés des pays d'accueil. Ils peuvent également agir sous la pression des gouvernements de

---

<sup>13</sup> Elihu Saltpeter, Israel has a right to know on whose behalf Ron Lauder will speak from now on, Ha'aretz Daily, 17 janvier 2001.

ces mêmes pays. Les Juifs réformateurs aux Etats-Unis agissent pour un rapprochement israélo-palestinien parce qu'ils considèrent que l'occupation israélienne de la Cisjordanie et de Gaza viole les principes politiques qui sous-tendent leur identité de Juif américain et l'alliance étroite entre Israël et les Etats-Unis. En revanche, les Sionistes religieux pour lesquels les valeurs de la société américaine importent moins que leurs valeurs religieuses, s'opposent aux accords de paix parce qu'ils considèrent que la terre d'Israël est le dépositaire de l'identité juive, qu'elle constitue un patrimoine biblique et qu'elle est un moyen indispensable pour qu'Israël remplisse sa fonction rédemptrice.

La plus grande organisation de la diaspora arménienne, l'Assemblée arménienne, est beaucoup plus favorable à la résolution du conflit du Nagorny-Karabakh que ne l'est son concurrent, le parti nationaliste Dashnak. L'attitude des membres des diasporas à l'égard des erreurs du passé ou des projets nouveaux de changement politique dépend largement de la situation géopolitique de leur mère patrie et de l'évolution des mentalités politiques au sein des générations successives. Les diasporas ethniques aux Etats-Unis se sont souvent imprégnées des valeurs libérales et démocratiques de la société multiculturelle américaine. Parfois, elles ont tenté d'exporter ces valeurs dans leur pays d'origine. Ceci tend à faire d'elles des artisans de paix dès lors que le gouvernement américain le souhaite également.

L'étude des diasporas arménienne et juive démontre donc l'existence d'un troisième niveau dans la résolution ou la poursuite des conflits ethniques. Ce niveau comprend les communautés ethniques situées au-delà des frontières des Etats belligérants et qui interfèrent à partir de leur pays d'accueil dans les affaires intérieures de leur pays d'origine. Ces communautés agissent en fonction de leurs intérêts propres et en liaison avec les organisations internationales et les pays tiers. Ce troisième niveau peut avoir un impact significatif sur les décisions prises par les Etats belligérants.

Le rôle joué par les diasporas dans la résolution ou la poursuite des conflits montre en premier lieu la grande malléabilité des intérêts nationaux définis par les communautés vivant à l'intérieur et à l'extérieur de leur Etat d'origine. Il permet également de mieux comprendre la façon dont les influences nationales et internationales s'interpénètrent dans l'élaboration de la politique étrangère américaine.

## CONCLUSION

Ce mémoire s'est donc attaché à montrer le rôle joué par les diasporas en tant qu'acteurs indépendants des relations internationales, exerçant une influence sur les politiques intérieures et extérieures de leurs pays d'accueil et d'origine. Leur position particulière, géographiquement en dehors de leur mère patrie mais partie intégrante de la communauté nationale, les conduit à attacher une importance particulière à leur identité ethnique, culturelle et nationale. Sachant parfaitement tirer parti de leur statut particulier, leur stratégie d'influence consiste à créer une dynamique identitaire nationale et susciter des besoins dans leur pays souche pour mieux asseoir leur influence. Ainsi, la diaspora arménienne, en se présentant sur la scène internationale comme la principale victime du génocide perpétré par les Turcs, a su attirer l'attention des grandes puissances et notamment de la France et des Etats-Unis et réveiller les revendications nationalistes de sa population d'origine. Jouant sur la faiblesse économique et l'inexpérience politique d'un Etat arménien nouvellement indépendant, elle n'a pas eu de mal à imposer ses vues aux dirigeants politiques locaux. Les diasporas sont donc particulièrement habiles pour tirer parti de leurs spécificités et faire pencher la balance du pouvoir en leur faveur. Toutefois, leur capacité d'influence est conditionnée par le degré de malléabilité de leur pays d'origine.

Les diasporas juives et arméniennes présentent de nombreuses similitudes. Elles entretiennent toutes les deux des relations très étroites avec leur mère patrie, relations qui fondent leur identité culturelle et nationale. Ces deux diasporas, notamment pour leur communauté vivant aux Etats-Unis, sont politiquement et économiquement puissantes, parfaitement organisées et constituent des groupes de pression très efficaces auprès des autorités américaines. Toutefois, des différences apparaissent dans leur capacité à influencer sur la politique extérieure de leur pays d'origine. Depuis la création de l'Etat d'Israël, les Israéliens ont toujours été considérés comme l'avant-garde de la communauté juive en dépit d'un niveau économique souvent à l'avantage de la seconde. Les autorités politiques israéliennes ont toujours été considérées comme possédant la légitimité morale et politique pour prendre des décisions engageant l'avenir d'Israël et pour parler au nom de toute la communauté juive, sous réserve qu'elles n'interfèrent pas dans les affaires internes des Juifs américains. A mesure que la démocratie d'Israël se développait, que le pays intégrait de nouvelles communautés juives et que son économie prospérait, les relations entre le pays et sa diaspora se sont rééquilibrées en faveur du premier, en particulier après la guerre des Six jours. A partir des années soixante-dix, l'influence de la diaspora juive sur la politique intérieure israélienne s'est érodée alors qu'à

l'inverse, les divisions entre les partis politiques israéliens sur la politique à mener dans le conflit avec les Palestiniens, se sont retrouvées au sein de la diaspora. La diaspora arménienne quant à elle, se considère comme l'avant-garde de la nation arménienne. Il lui manque un fondement idéologique semblable au sionisme pour que son soutien à l'Arménie soit total. De plus, cette dernière est trop faible politiquement, économiquement et culturellement pour qu'elle puisse faire valoir ses droits et ses priorités sur sa diaspora. La corruption endémique de son système politique et sa violence chronique ont conduit de nombreux Arméniens à émigrer. Ceux-ci ont renforcé la diaspora et affaibli l'Etat d'origine, l'empêchant aujourd'hui de parler au nom de l'ensemble de la communauté nationale. La diaspora arménienne a joué un rôle majeur dans la démission du président Ter-Pétrossian et son remplacement par Kocharian, entraînant une radicalisation de la politique menée à l'égard de la Turquie. La capacité d'influence d'une diaspora est donc directement déterminée par sa puissance économique et politique. Elle dépend également de facteurs bien définis : son degré de cohésion et l'image qu'elle véhicule dans son pays d'origine et d'accueil.

Dans la résolution ou la poursuite des conflits, les diasporas jouent également un rôle fondamental. Agissant comme de véritables acteurs autonomes en fonction de leurs intérêts propres, elles sont, dans le processus de résolution d'un conflit, un troisième niveau politique, les deux premiers niveaux étant constitués par les Etats belligérants et d'éventuels pays médiateurs. Le rôle joué par les diasporas dans les conflits affectant leur mère patrie sont une autre illustration très claire de l'influence que ces dernières peuvent exercer sur la scène internationale et dans les affaires intérieures de leurs pays d'accueil et d'origine.

Les diasporas sont donc de véritables acteurs géopolitiques dont l'influence sur les relations entre leurs Etats d'origine et d'accueil est réelle, bien que circonscrite à la défense de leurs propres intérêts et de ceux de leur pays souche. Ceux-ci ne coïncident pas systématiquement et conduisent parfois à des tensions, voire des luttes de pouvoir entre les diasporas et leur pays d'origine. Cependant, en dépit de ces dissensions, les diasporas restent des avant-postes transnationaux au service de leur mère patrie.

La révolution récente des moyens de communication et l'avènement des transports de masse que connaissent aujourd'hui les pays développés auront des conséquences sur la place des diasporas dans les sociétés modernes et le rôle qu'elles pourraient jouer à l'avenir sur la scène internationale. Communautés multiculturelles, dynamiques, possédant une très grande faculté d'adaptation et fonctionnant essentiellement en réseaux, les diasporas sont particulièrement bien armées pour tirer le meilleur parti d'un monde dont l'économie s'est globalisée. Il semble notamment que leurs compétences linguistiques, leur familiarité avec d'autres cultures

que leur culture d'origine et les contacts qu'elles possèdent dans plusieurs pays par le biais des réseaux tissés entre leurs membres les rendent particulièrement compétitives sur le marché international du travail, des services et des finances. Sur le plan politique, bénéficiant à la fois du développement des moyens de communication et de transport et d'une reconnaissance accrue des droits des minorités, les diasporas devraient voir leur rôle de passerelle entre les cultures et de médiateur entre les peuples se renforcer. En effet, la plus grande facilité à voyager et à communiquer permet aux diasporas de resserrer les liens qui unissent leurs membres et ceux qui les unissent aux populations restées dans leur pays d'origine. La reconnaissance des droits de l'Homme comme norme juridique internationale oblige les Etats à reconnaître et à tenir compte de la réalité des diasporas. Les Etats baltes et la Slovénie ont été contraints par l'Union Européenne de reconnaître leurs diasporas russes et italiennes. La Hongrie qui, avec le traité du Trianon en 1920, a vu son empire dépecé et une partie de sa population dispersée dans plusieurs pays européens, s'est fortement mobilisée pour la reconnaissance des droits des minorités dans la future Constitution européenne. De même, la diaspora turque d'Allemagne joue aujourd'hui un rôle important dans la candidature de la Turquie à l'Unions Européenne. Le règlement pacifique du conflit entre les communautés grecques et turques de Chypre se heurte aujourd'hui à l'attitude intransigeante de la diaspora turque. Tous ces exemples montrent que le rôle des diasporas sur la scène internationale n'est pas prêt de s'atténuer.

Ainsi, bénéficiant de la révolution des moyens de communication et de transport, jouissant d'une reconnaissance accrue de leurs droits et pouvant compter sur leurs grandes facultés d'adaptation et les qualités intrinsèques à toute minorité multiculturelle, les diasporas devraient voir, à moyen terme, leur rôle s'accroître sur la scène internationale.

## ANNEXE

### LES PRINCIPALES DIASPORAS DANS LE MONDE<sup>14</sup>

#### La diaspora juive :

Population juive totale : 13 millions

Population juive d'Israël : 5.2 millions

Total de la diaspora juive : 7.8 millions

Principales communautés juives :

- Etats-Unis : 5.6 millions
- Grande-Bretagne : 350 000
- Canada : 125 000
- France : 600 000
- Argentine : 250 000

#### La diaspora arménienne :

Population arménienne d'Arménie : 3.5 millions

Total de la diaspora arménienne : 3 millions

Principales communautés arméniennes :

- Etats-Unis : 900 000
- Canada : 50 000
- France : 350 000 sur les 500 000 vivant dans l'Union Européenne
- Argentine : 50 000
- Australie : 25 000
- Russie : 500 000
- Géorgie : 500 000
- Azerbaïdjan : 150 000
- Asie centrale : 100 000
- Ukraine : 40 000
- Liban : 100 000

---

<sup>14</sup> Chiffres de 1991 et de 1995 tirés de l'Atlas des diasporas de Gérard Chaliand et Jean-Pierre Rageau et de Diasporas de Michel Bruneau.

- Syrie : 100 000
- Iran : 100 000

### La diaspora chinoise

Total de la diaspora chinoise : 23 millions

Principales communautés chinoises :

- Viet-Nam : 600 000
- Thaïlande : 4 millions
- Birmanie : 500 000
- Malaisie : 6.5 millions
- Indonésie : 4.2 millions
- Philippines : 700 000
- Etats-Unis : 1 260 000
- France : 210 000

### La diaspora indienne

Total de la diaspora indienne : 6 millions

Principales communautés indiennes :

- Grande-Bretagne : 1 500 000
- Etats-Unis : 800 000
- Canada : 800 000

### La diaspora libanaise

Population du Liban : 3 millions

Total de la diaspora libanaise : 3.5 millions

Principales communautés libanaises :

- France
- Egypte
- Koweït
- Arabie Saoudite
- Argentine

- Brésil
- Etats-Unis
- Canada
- Australie
- Afrique noire occidentale

### La diaspora palestinienne

Principales communautés palestiniennes :

- Israël : 600 000
- Cisjordanie : 980 000
- Gaza : 540 000
- Jordanie : 1 380 000
- Liban : 500 000
- Syrie : 260 000
- Egypte : 40 000
- Monarchies du Golfe : 600 000
- Irak : 25 000
- Libye : 20 000
- Etats-Unis : 100 000

## BIBLIOGRAPHIE

### Ouvrages

- Georges Prévélakis, Les réseaux des diasporas, Paris, L'Harmattan, 1996.
- Pierre George, Géopolitique des minorités, Paris, PUF, 1987.
- Sylvie Chédemail, Migrants internationaux et diasporas, Paris, Armand Colin, 1998.
- Michel Bruneau, Diasporas, Montpellier, Reclus, 1995.
- Gabriel Sheffer, Modern diasporas in international politics, New York, Saint Martin's press, 1986.
- Gérard Chaliand et Jean-Pierre Rageau, Atlas des diasporas, Paris, Odile Jacob, 1991.
- Pascal Boniface, Les guerres de demain, Paris, Seuil, 2001.
- Yves Lacoste, Géopolitique des diasporas, Paris, Hérodote n° 53, 2<sup>ème</sup> trimestre 1989.
- Steve T. Rosenthal, Irreconcilable differences ? The warning of the american jewish love affair with Israel, Brandeis University Press, Hanovre, 2001.

### Articles

- Marc Bonnefous, Etats et diasporas, Défense nationale, n° 6, 2000.
- Tatiana Polovskova, Diasporas and Foreign policy, International affairs, Moscou, volume 46 n° 1, 2000.
- Robin Cohen, Diasporas and the nation-state : from victims to challengers, International affairs volume 72 n° 3, Londres, juillet 1996.
- Michel Bruneau, Espaces et territoires de diasporas, Espace géographique n° 23, 1994.
- Gabriel Sheffer, Ethno-national diasporas and security, Survival n° 36, Londres, printemps 1994.
- Yossi Shain, Ethnic diasporas and US foreign policy, Political science quaterly n° 109, hiver 1994-95.
- David B. Ottaway et Dan Morgan, Jewish-Armenian split spreads on the hill ; strategic issues put onetime lobbying allies at odds, Washington Post, 9 février 1999.
- Yair Sheleg, World jewry thinks Jerusalem and Temple Mount is an issue for all Jews, Ha'aretz Daily, 5 janvier 2001.
- Elihu Saltpeter, Israel has a right to know on whose behalf Ron Lauder will speak from now on, Ha'aretz Daily, 17 janvier 2001.

- Ara Abramyan, Armenians remember the genocide and seek justice, The New York Times, 9 mai 2004.

#### Sites internet

- [www.armenews.com](http://www.armenews.com)
- [www.netarmenies.com](http://www.netarmenies.com)
- [www.cerij.org](http://www.cerij.org)
- [www.haaretz.co](http://www.haaretz.co)
- [www.transcomm.uk](http://www.transcomm.uk)

## TABLE DES MATIERES

1	TYPLOGIE DES ROLES INTERNATIONAUX DES DIASPORAS ET DE LEURS INTERETS.....	8
1.1	TYPLOGIE DES ROLES INTERNATIONAUX DES DIASPORAS.....	8
1.2	TYPLOGIE DES INTERETS DEFENDUS PAR LES DIASPORAS.....	9
2	LES DETERMINANTS DE LA CAPACITE D'INFLUENCE DES DIASPORAS.....	12
2.1	LA VOLONTE POLITIQUE.....	12
2.2	LA NATURE DU REGIME POLITIQUE DU PAYS D'ACCUEIL.....	13
2.3	LA NATURE ET LA MATURITE DU REGIME POLITIQUE DU PAYS D'ORIGINE.....	14
2.4	LA CAPACITE DES DIASPORAS A SATISFAIRE LES BESOINS DES PAYS D'ORIGINE.....	14
3	LES RELATIONS ENTRE LES DIASPORAS ET LEUR PAYS SOUCHE LORS DE CONFLITS.....	16
3.1	DEUX DIASPORAS FACE AUX CONFLITS DE LEUR PAYS D'ORIGINE.....	16
3.2	LES ROLES DES DIASPORAS DANS LA POURSUITE OU LA RESOLUTION DES CONFLITS.....	20
3.3	LES ENJEUX DES CONFLITS POUR LES DIASPORAS.....	22
3.3.1	Préserver l'identité de la diaspora.....	23
3.3.2	Contester la direction de la communauté ethnique transnationale.....	24
3.3.3	Préserver les intérêts des organisations représentatives de la diaspora.....	26
3.3.4	Préserver le statut politique et social de la diaspora dans le pays d'accueil.....	27
3.4	RESOLUTION DES CONFLITS ET IDENTITES NATIONALES.....	28
	ANNEXE LES PRINCIPALES DIASPORAS DANS LE MONDE.....	35
	BIBLIOGRAPHIE.....	38